



AUDIT - FORMATION - CONSEIL
3, RUE VAUDETARD
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
TEL. 01 45 29 96 14
FAX 01 46 45 85 03
E-MAIL : eric.desrues@ifac.asso.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PENNE D'AGENAIS

L'amélioration de l'accueil et des services à destination des enfants et des jeunes : une réalité !

LA DÉMARCHE INITIÉE...

La Communauté de Communes du Canton de Penne d'Agenais a initié une démarche visant à diversifier l'offre d'activités et de services sur son territoire en direction des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

Cette réflexion a été conduite en partenariat avec les acteurs locaux, la Direction Départementale Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et Garonne, assistés techniquement par l'IFAC 47.

Deux grands axes de travail ont été poursuivis lors d'une première phase :

- une étude de l'offre existante,
- une enquête recensant les pratiques, les besoins et les souhaits des familles et des jeunes.

A l'issue de ce travail, une réflexion a été engagée afin de déterminer les actions à conduire, ainsi que leur faisabilité. D'ores et déjà, un certain nombre d'actions a été retenu et fait l'objet d'une contractualisation entre la Communauté de Communes et la CAF du département.

L'ENQUÊTE

Des jeunes des différentes communes ont constitué l'équipe d'enquêteurs chargée de diffuser le questionnaire validé par les élus de la Communauté de Communes.

Au cours de l'été 2001, 457 questionnaires ont été renseignés auprès des parents pour les enfants de moins de 6 ans et des 6-11 ans. Les 12-18 ans ont été, quant à eux, directement interrogés.

Pour assurer la représentation de l'ensemble des communes et la représentativité de chacune, les données démographiques du dernier recensement ont été prises en compte.

Concernant les pratiques, les besoins et les souhaits des enfants et des jeunes :

- ▶ 139 parents ayant des enfants de moins de 6 ans ont été interrogés, ce qui représente 180 enfants de cette tranche d'âge.
- ▶ 145 parents ayant des enfants de 6 à 11 ans ont accepté de répondre à l'enquête, soit 165 enfants de cette tranche d'âge.
- ▶ 175 jeunes de 12 à 18 ans ont répondu au questionnaire.

La C.C.C.P.A...

La Communauté de Communes du Canton de Penne d'Agenais regroupe les communes de Auradou, Dausse, Frespech, Hautefage-la-Tour, Massels, Massoulès, Penne d'Agenais, Saint Sylvestre-sur-Lot et Tremons.

Le canton compte 7440 habitants. Les moins de 20 ans sont au nombre de 1388, soit 21% de la population totale.

L'enquête menée sur les besoins des enfants de moins de 6 ans ...

Les parents réclament avant tout un développement des moyens de garde et des activités.

Actuellement, 58% des parents interrogés font garder leurs enfants. Ils ont principalement recours, pour cela, à la famille.

Le principal service dont les parents ont besoin pour leur(s) enfant(s) âgé(s) de moins de 6 ans concerne leur garde, que ce soit sous forme de crèche, garderie, halte-garderie ou garde péri-scolaire.

Une partie relativement importante des parents expriment un besoin de garde régulier (40%) ou ponctuel (33%).

Les besoins de garde s'étalent principalement du lundi au vendredi, en journée (de 8 à 18h) avec un pic le mercredi. Faire garder son enfant au domicile ou dans la famille, quand cela est possible, sont les deux modes privilégiés.

Pour leur(s) enfant(s) de moins de 6 ans, les parents privilégient les activités d'éveil et les activités motrices. Ils souhaitent voir ces dernières développées davantage.

Dans le cas où des activités seraient créées, la proximité et les tarifs seraient les principaux critères d'utilisation pour les parents.

L'information :

Les familles interrogées ont très majoritairement le sentiment d'être moyennement ou mal informées sur les modes de garde existants et sur les activités proposées.

La très grande majorité des parents n'utilise pas les structures de la Communauté de Communes (62% des réponses). L'enquête a révélé qu'un certain nombre d'habitants n'est pas familiarisé avec le "concept" de communauté de communes et le sigle : CCCPA.

L'enquête menée sur les pratiques et les besoins des 6 -11 ans ...

Sentiments et représentations :

La majorité des parents interviewés est préoccupée quant à l'avenir de leurs enfants. Cette inquiétude est essentiellement liée aux aléas du marché de l'emploi.

81% des parents estiment que leurs enfants aiment vivre dans leur commune. Le cadre de vie ("campagnard") est un élément fort apprécié de la vie locale. Toutefois, le manque d'activités est souligné comme le point faible.

Les pratiques :

Les enfants consacrent essentiellement leurs soirées et leurs mercredis aux devoirs et à la télévision. Cette dernière ainsi que les sorties entre amis arrivent en tête des activités pratiquées le week-end. Le sport est la troisième activité citée le mercredi et le samedi.

Les vacances scolaires sont, avant tout, l'occasion de partir en vacances et de regarder la télévision.

Les souhaits :

Le soir en semaine et le dimanche, la majeure partie des enfants n'est pas demandeuse d'activités. En effet, le soir, ils ne disposent pas du temps nécessaire et le dimanche est consacré au repos ou à la famille.

Le mercredi et le samedi, les enfants souhaitent pratiquer des activités sportives.

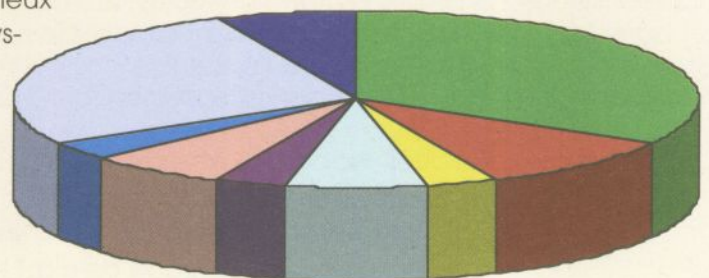
Lors des congés scolaires, les enfants souhaitent partir en vacances et pratiquer des activités sportives.

Les parents souhaitent avant tout un développement des activités pour les enfants.

Les équipements de la Communauté de Communes

On observe une disparité entre les communes concernant les équipements sportifs et de loisirs. Les communes les plus "importantes" sont les mieux équipées. Toutefois, il n'y a pas de corrélation systématique entre la taille de la commune et le taux d'équipement. Certaines "petites" communes possèdent un nombre de structures relativement élevé.

Les équipements et effectifs scolaires se concentrent sur les 2 "principales" communes.



■ Penne
■ Dausse
■ Hautefage
■ Frespech
■ Auradou
■ Massoulès
■ Trémons
■ St-Sylvestre
■ Massels

La répartition des équipements par commune

L'enquête menée auprès des jeunes de 12 à 18 ans ...

Sentiments et représentations :

Les points forts de la vie locale sont : le calme, la tranquillité, la campagne et le lac.

Le manque d'activités et l'isolement sont les points faibles.

Les activités pratiquées :

Le mercredi est principalement consacré aux devoirs, aux activités sportives puis à la télévision.

Le soir en semaine est quasiment réservé aux devoirs et à la télévision.

Le samedi permet de sortir avec des amis et de faire du sport.

Le dimanche est consacré à la télévision et aux sorties avec les amis.

Les vacances scolaires sont l'occasion de sortir avec les amis et de partir en vacances.

Les souhaits :

Le principal souhait émis concerne le sport, dans des proportions différentes selon la période. Plébiscité le samedi et le mercredi, le sport laisse, lors des congés scolaires, la première place aux souhaits de départs en vacances.

Le soir et le dimanche, moins disponibles, les jeunes sont moins demandeurs d'activités sportives.

Les principaux souhaits des 12-18 ans pour améliorer leurs loisirs concernent :

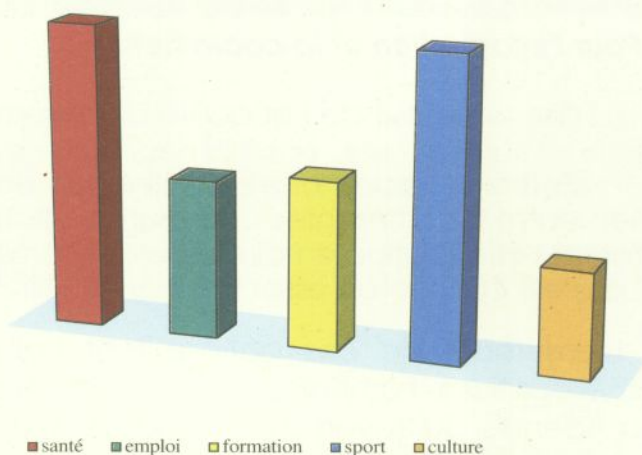
- la création d'un lieu jeune,
- la création ou la rénovation d'espaces/structures sportives (aménagement au lac, plongeur...),
- le développement d'activités (activités organisées, sorties, séjours ...) et notamment sportives,
- des animations (soirées, événements festifs...).

Les jeunes et l'information :

La grande majorité des jeunes se déclare bien informée en matière de santé et d'activités sportives.

Moins d'un tiers des jeunes se déclare bien informé en matière d'emploi et de formation et moins d'un quart se dit bien informé en matière d'activités culturelles.

Les 12-18 ans qui se déclarent bien informés :



Des constats...

Pour les familles ayant des enfants de 0 à 6 ans :

- ✓ des besoins réguliers de garde en semaine et notamment le mercredi existent
- ✓ des besoins de garde plus ponctuels existent
- ✓ des activités d'éveil et motrices sont souhaitées

Concernant les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans :

- ✓ dans l'ensemble les jeunes pratiquent peu d'activités ("organisées") de loisirs autres que sportives
- ✓ les principaux souhaits concernent un lieu où se retrouver, des activités, des animations organisées
- ✓ les souhaits d'activités concernent principalement les mercredis, samedis et congés scolaires. Les pratiques et les souhaits d'activités sportives dominent.
- ✓ les jeunes ont une image positive de leur commune pour son cadre de vie (nature, le lac)

- ✓ Les plus âgés souhaitent trouver des "petits boulots"

Concernant l'information

- ✓ il existe un déficit d'information sur les modes de garde et sur les activités en direction des plus jeunes
- ✓ les jeunes sont assez bien informés dans les domaines de leur vie quotidienne ou qui touchent à leurs pratiques (santé : médecin de famille, sport...). Sur des sujets plus généraux : emploi, formation, ils se déclarent moins bien informés, ainsi que dans le domaine culturel
- ✓ Les établissements scolaires et le CIO sont des lieux bien identifiés et des vecteurs efficaces d'information
- ✓ un certain nombre d'habitants n'est pas familiarisé avec le "concept" de communauté de communes et le sigle : CCCPA.
- ✓ les familles et les jeunes attendent de l'enquête des actions concrètes

DES ACTIONS QUI S'ENGAGENT ...

Pour les familles ayant des enfants de 0 à 5 ans révolus :

- Etendre le Relais Assistantes Maternelles à la Communauté de Communes en intégrant l'ensemble des modes de garde individuelle
- Maintenir les actions figurant au schéma de développement des Contrats Enfance déjà signés

Pour les enfants et les jeunes de 6 à 16 ans :

- Etendre l'ouverture du centre de loisirs avec un accueil le mercredi en période scolaire
- Créer des animations de proximité en direction des 13-15 ans (révolus)

Pour l'information et la coordination :

- Faire un retour de l'enquête à l'ensemble de la population
- Mettre en place une coordination des différents opérateurs, permettant de faire le lien entre les différentes communes, structures, associations et également pouvant renforcer l'information en direction des familles et des jeunes. Une mission d'animation globale est confiée à l'association IFAC 47.

L'ensemble de ces actions font l'objet d'une contractualisation entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Canton de Penne d'Agenais, au travers de la signature d'un Contrat Enfance et d'un Contrat Temps Libres.

**INVITATION
à la présentation du
diagnostic et des actions**

**Réunion publique
le 22 janvier 2002 à 20h30
salle des fêtes de
Dausse**

Des dispositifs en partenariat pour développer les actions en direction des enfants et des jeunes

CONTRAT ENFANCE

Initié par La Caisse d'Allocations Familiales et contractualisé avec une commune ou un groupement, ce dispositif vise à développer de nouvelles actions ou à améliorer celles existantes en direction des enfants de moins de 6 ans. Il existe actuellement un Contrat Enfance avec Penne d'Agenais et Saint-Sylvestre-sur-Lot.

CONTRAT TEMPS LIBRES

Initié par La Caisse d'Allocations Familiales et contractualisé avec une commune ou un groupement, ce dispositif vise à développer de nouvelles activités de loisirs (péri et extra-scolaires) ou à améliorer celles existantes en direction des enfants de 6 à 16 ans.

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

Il a pour objectif d'assurer une meilleure continuité entre les enseignements de l'école et les loisirs proposés à l'extérieur. Il facilite l'accès des enfants à diverses activités sportives, culturelles, éducatives... pendant leurs temps libres. Il concerne les enfants de la maternelle au collège. L'Etat (Education Nationale, DDJS, DRAC), les collectivités locales et les associations culturelles et sportives associent leurs moyens autour d'un projet éducatif local.

DES PISTES DE TRAVAIL...

Des réflexions restent à mener dans divers domaines : la mobilité de la population, les actions spécifiques pour les 17-18 ans, les besoins de garde occasionnels, l'information en direction des familles et des jeunes... Par ailleurs, une démarche d'élaboration d'un Contrat Educatif Local est d'ores et déjà engagée et devrait se formaliser en 2002.